

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

tondeuse autonome à batterie (RMI)
avec station de base (ADO)

STIHL Tirol GmbH
Hans Peter Stihl-Straße 5
A-6336 Langkampfen / Kufstein
Autriche

déclare sous sa seule responsabilité que

Désignation : tondeuse autonome à batterie
Marque : STIHL
Type : RMI 632.0 C
RMI 632.0 PC
RMI 632.0 M

Série : 6309

Désignation : station de base
Marque : STIHL
Type : ADO 601
Micrologiciel V 1.02 – 1.04

Série : 6309

est en parfaite conformité avec les dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU
et a été mise au point et fabriquée conformément aux versions en vigueur à la date de production correspondante
des

normes suivantes :

ETSI EN 300 440-2 V 2.1.1 (2017-03)
ETSI EN 301 489-1 V 2.2.0 (2017-03)
ETSI EN 301 489-3 V 2.2.1 (2017-03)
ETSI EN 301 489-52 V 1.1.0 (2016-11)
ETSI EN 301 511 V 9.0.2 (2017-04)
ETSI EN 303 447 V 1.1.1 (2017-09)

L'organisme notifié TÜV Rheinland LGA Products GmbH, Nr. 0197, a vérifié la conformité selon l'annexe III
module B de la directive et délivré l'attestation d'examen UE de type suivante : RT 60122184 0001

Indications supplémentaires concernant
le fil de délimitation et la boucle de recherche :
Plage de fréquence 1,0 kHz – 90 kHz
Champ maximal < 72 µA/m

Connexion mobile :
Plages de fréquence prises en charge : E-GSM-900 et DCS-1800
Puissance d'émission maximale rayonnée :
E-GSM-900 : 880 – 915 MHz : 33,0 dBm
DCS-1800 : 1710 – 1785 MHz : 30,0 dBm

Conservation de la documentation technique :
STIHL Tirol GmbH
Homologation de produit

L'année de fabrication et le numéro de machine (Ser.-No) sont indiqués sur l'appareil.

Langkampfen, 01/07/2018

STIHL Tirol GmbH

par délégation



Sven Zimmermann

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Directeur du service Conception